RÈGLEMENT JEU “LE GRAND CONCOURS DU BLISS FESTIVAL #4”

Article 1 : Organisation du jeu

A l’occasion de son événement Bliss Festival,

La société BLISS STUDIO, société par actions simplifiée au capital de 21.000 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 852 8967 780 0028, dont le siège social est situé au 7 RUE LAROMIGUIERE 75005 PARIS,

(ci-après “l’Organisateur»)

La Société **CAUDALIE FRANCE**, société par actions simplifiée au capital social de 1 000 000 euros, dont le siège social est situé 600 Rue du Chêne de la Croix, 45520 Gidy, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d’Orléans sous le numéro 940 640 055.

La société **L'ENFANTIN**, société par actions simplifiée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 909 942 831, dont le siège social est situé au 25 rue de l’Exposition, 75007 Paris.

La société **LUNII**, société par actions simplifiée au capital de 12 505,00 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 802 801 472, dont le siège social est situé au 1 bis avenue de la République, 75011 Paris.

La société **ROSEMOOD**, société par actions simplifiée au capital de 359.042 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes sous le numéro 499 748 259, dont le siège social est situé au 12 boulevard Gisèle Halimi, 44200 Nantes.

La société **TANTE REINE**, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Troyes sous le numéro 849 923 586, dont le siège social est situé au 18 rue Champeaux, 10000 Troyes.

La société **BLUSH INTIMACY** (dont le nom commercial est **BOUCHE BEE),** société par actions simplifiée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 903 571 040, dont le siège social est situé au 10 square de Clignancourt, 75018 Paris.

La société **OLIFT** (dont le nom commercial est **FLOATEE**), société par actions simplifiée au capital de 14492 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Castres (RCS) sous le numéro SIRET 90779002600013, dont le siège social est situé au 2 rue Georges Charpak, 81290 Labruguière.

La société **LABORATOIRES EXPANSCIENCE** (**MUSTELA)**, Société par Actions Simplifiée, au capital de 3.081.420 euros, dont le siège social est situé 1 place des Saisons 92048 Paris la Défense Cedex, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 331 930 081, représentée par Mme Sonia GUY en sa qualité de Directrice Générale France.

La société **THULE FRANCE**, société à responsabilité limitée au capital de 40 000,00 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d’Évry sous le numéro 394 356 687, dont le siège social est situé au 6 rue du Bois Sauvage, Le Hub Business Center, 91000 Évry-Courcouronnes

La société **AARON** (propriétaire de la marque American Vintage), société à responsabilité limitée au capital de 150 000 euros, inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Toulon sous le numéro 439 224 544, dont le siège social est situé au Parc d'activités de Signes, allée de Stockholm, 83870 Signes.

La société **POMPONNE, société** à responsabilité limitée au capital de 15000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier sous le numéro 87924868000032, dont le siège social est situé au 17 rue de la cadorque 34430 Saint Jean de Védas.

La société **SUPERBE, s**ociété à Responsabilité Limitée, au capital de 1.500 Euros, dont le siège social est situé au 23, rue Juliette Dodu 75010 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 824 475 966

La société **ANATAE** Société par actions simplifiée unipersonnelle ayant son siège social à PERPIGNAN (66000) 12 rue Louis Blériot, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERPIGNAN sous le N°847 538 436 (SIRET 847 538 436 00019).

La société **LEM SHELL,** Entreprise Individuelle **Emma Hautefaye**, immatriculé au Registre National des Entreprises (RNE) sous le numéro 887 969 699, dont le siège social est situé au 11 rue Paul Bert 75011 Paris

La société **MAMA FOUND IT (MAMA HANGS**), société à responsabilité limitée au capital de 15 000,00 euros, immatriculée au Registre National des Entreprises (RNE) sous le numéro 843 243 585, dont le siège social est situé au 26 AVENUE DE LA REINE VICTORIA 64200 BIARRITZ

La société **MOUFLETTE**, société à responsabilité limitée au capital de 5000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille Métropole sous le numéro 842021651, dont le siège social est situé au 118 rue du Retour 59840 Premesques.

La société **MEZAME (C.P.R)**, société à responsabilité limitée au capital de 5000 eurps, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro de SIRET 851 925 172 00013, dont le siège social est situé au 109 avenue Saint Germain, 78600 Maisons-Laffitte

La société **RISE & BLOOM** (dont le nom commercial est ENVOL), société par actions simplifiée à associé unique (Société à associé unique) au capital de 40 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro SIRET 915 392 765 00011, dont le siège social est situé au 11 rue Castex, 75010 Paris.

La société **LUNDI AU SOLEIL** société par actions simplifiée, immatriculée au Registre des entreprises de Paris sous le numéro 517 593 950 dont le siège social est situé au 41 boulevard d'indochine 75019 Paris.

La société **23 DEGRES**, S.A.S au capital de 2 000€, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille sous le numéro de SIRET : 949 684 476, dont le siège social est situé au : 930 avenue de la république 59700 Marcq en Baroeul France.

La société **RATATAM**, société par actions simplifiées unipersonnelle au capital de 1 000€, immatriculée au Registre des Commerces et des Sociétés de Lille Métropole sous le numéro SIRET 797 919 099 00029, dont le siège social est situé au 52 rue Gambetta 59155 Faches Thumesnil

La société **CASAVIDA**, société par actions simplifiée au capital de 15 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro SIRET 885 224 402 00010, dont le siège social est situé au 61 rue Denis Papin, 92700 Colombes.

La société **JOLLY MAMA** société par actions simplifiée au capital de 58 950 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 841 372 2123, dont le siège social est situé au 9 rue des Colonnes 75002 Paris.

La société **PERPETE** société par actions simplifiée au capital de 10 530 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 850 256 439, dont le siège social est situé au 4 rue Jean Jaurès 35000 Rennes

La société **NACH**, société par actions simplifiée au capital de 15 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le numéro 534 503 958, dont le siège social est situé au 125 Chemin de Tournefeuille 31300 Toulouse.

La société **WE ARE JOLIES**, société par actions simplifiée au capital de 13 618 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le numéro SIRET 81915684500094, dont le siège social est situé au 5 rue Bossuet, 13005 Marseille.

La société **MINA STORM**, société par actions simplifiée au capital de 7 050,50 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Pontoise sous le numéro SIRET 82012773600024, dont le siège social est situé au 26 rue des Sablons, 95360 Montmagny.

La société **GAYA**, société par actions simplifiée, au capital de 69 810,57€, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Meaux sous le numéro SIRET 907 476 501 00065, dont le siège social est situé au 3 rue de Champfleuri, 77360 Vaires-sur-Marne.

La société **ASN WORKS**, société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU), au capital de 4 000 euros, immatriculée 820 013 928 au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux et dont le siège social est situé au 5 avenue du Maréchal Lyautey, 33600 PESSAC.

La société **BIEN VU L'AVEUGLE,** société à responsabilité limitée au capital de 2000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro SIRET 853 716 728, dont le siège social est situé au 61 rue de Lyon, 75012 Paris.

(ci-après les "Partenaires")

Se sont rapprochés afin de proposer du 21/04/2026 au 13/06/2026 inclus un jeu gratuit, sans obligation d'achat (ci-après "l'Opération"), organisé par l'Organisateur et permettant de tenter de remporter 29 dotations d'une valeur totale de 4665,55€ TTC, offerte par l'Organisateur et les Partenaires, sur le site festival.bliss-stories.fr détenu par l'Organisateur, selon les modalités décrites au présent règlement.

Article 2 – Conditions de participation

Ce jeu gratuit est ouvert à toute personne physique âgée de plus de 18 ans, disposant d'un accès à internet ainsi que d'une adresse mail valide et résident dans un pays de l'Union Européenne, à l'exception du personnel de l'Organisateur, des Partenaires et de leur famille ainsi que toute personne ayant participé à l'élaboration, la promotion et à la gestion du jeu.

L'Organisateur se réserve le droit de désigner un(e) autre gagnant(e) dès lors que le(a) gagnant(e) initial(e) est mineur(e).

Le seul fait de participer au jeu implique l'acceptation pure, simple et sans réserve du présent règlement.

Article 3 – Modalités de participation

Ce jeu se déroule exclusivement sur le site festival.bliss-stories.fr aux dates indiquées à l'article 1.

Chaque participant devra remplir le formulaire de participation présent sur le site de l'Organisateur à l'adresse suivante : https://festival.bliss-stories.fr/jeu-concours/

Il est rigoureusement interdit pour un même participant (même nom, même prénom, même date de naissance et pays de résidence) de participer à l'Opération avec plusieurs adresses email ou à partir de l'adresse email d'une autre personne, ou plus généralement, par tout autre moyen visant à permettre à une même personne de participer plusieurs fois à l'Opération. En cas de participations multiples par un même Participant, sa participation à l'Opération sera, immédiatement et de plein droit, annulée.

Article 4 – Désignation des gagnant(e)s

31 gagnant(e)s seront tiré(e)s au sort parmi la liste de participants enregistrés sur le site festival.bliss-stories.fr

Les messages envoyés sur d'autres canaux ne seront pas pris en compte.

L'annonce des gagnant(e)s se fera le vendredi 19 juin 2026 par mail envoyé au gagnant(e).

Le mail envoyé confirmera les modalités pour en bénéficier. Tout(e) gagnant(e) ne donnant pas de réponse dans les 8 jours à compter de l'envoi d'avis de gain sera réputé renoncer à celui-ci et le les dotations seront attribués à un(e) nouveau (nouvelle) gagnant(e).

Article 5 – Dotations

Les gagnant(e)s se verront attribuer chacun une dotation, parmi les 31 mises en jeu, pour une valeur commerciale totale cumulée de **5 007,55€ TTC**, dont le détail est le suivant :

- **CAUDALIE** : Une routine solaire visage et corps composée de : Stick Solaire Invisible Haute Protection SPF50 (12,90 €), Fluide Très Haute Protection SPF50+ (12,90 €), Crème Très Haute Protection SPF50+ (14,90 €), Spray Invisible Haute Protection SPF50 (17,50 €), Eau Solaire Très Haute Protection SPF50+ (17,50 €), Huile Solaire Sublimatrice Haute Protection SPF50 (17,50 €).
  Valeur totale : 93,20 €
- **BLISS** : Un Bliss Vanity et un guide Bliss Bump grossesse et post-partum.
  Valeur totale : 179,90 €
- **L'ENFANTIN** : T-shirt adulte – broderie écriture manuscrite personnalisée.
  Valeur : 75 €
- **LUNII** : Ma 1ère Lunii.
  Valeur : 69,90 €
- **ROSEMOOD** : Bon d'achat.
  Valeur : 100 €

- **TANTE REINE** : Une emmailloteuse (55 €) et une gigoteuse à pieds (75 €).
  Valeur totale : 130 €
- **BOUCHE BEE** : Bon d'achat valable 1 an.
  Valeur : 200 €
- **FLOATEE** : Tee-shirt anti-noyade.
  Valeur : 149 €
- **MUSTELA** : Produits Mustela au choix.
  Valeur : 100 €
- **THULE** : Thule Urban Glide 3.
  Valeur : 829,95 €
- **AMERICAN VINTAGE** : Carte cadeau.
  Valeur : 150 €
- **POMPONNE** : Rituel teint (BB crème, pinceau, anti-cernes, trio Fantastick).
  Valeur : 161 €
- **SUPERBE** : Bon d'achat (100 €) et maillot 1 pièce kids DANCE 12 mois (65 €).
  Valeur totale : 165 €
- **ANATAE** : Matcha premium 30 g, fouet en bambou, boite d'encens, bol « balade dans les théiers ».
  Valeur totale : 159,60 €
- **LE M SHELL** : Collier.
  Valeur : 125 €
- **MAMA HANGS** : Carry & Walk.
  Valeur : 159 €
- **MOUFLETTE** : Bon cadeau.
  Valeur : 150 €
- **MEZAME** : Tapis de vie.
  Valeur : 140 €
- **ENVOL** : Bracelet Billie (Camel ou Bois de Rose).
  Valeur : 140 €
- **LUNDI AU SOLEIL** : Ensemble « Tournesol » (short et top).
  Valeur : 110 €
- **23 DEGRÉS** : Bon d'achat.
  Valeur : 100 €
- **RATATAM** : Bon cadeau
  Valeur : 150 €
- **CASAVIDA** : Set des 10 indispensables ustensiles et leurs socles + couronnes de découpe (set de 6 emporte-pièces ronds réversibles).
  Valeur totale : 298 €
- **JOLLY MAMA** : Bon d'achat.
  Valeur : 150 €
- **PERPÈTE** : Bon d'achat.
  Valeur : 100 €
- **NACH** : Carte cadeau.
  Valeur : 150 €
- **WE ARE JOLIES** : Bon d'achat.
  Valeur : 150 €
- **MINA STORM** : Bon d'achat valable 1 an.
  Valeur : 200 €
- **GAYA** : Bon d'achat.
  Valeur : 100 €

- **ATELIER WAGRAM :** Bon d'achat.
  Valeur : 100 €
- **PARENTS INDIGNES** : 1 totebag (10€), 1 porte (5€), 1 mug Parents Indignes (19€), 1 paire de chaussette adulte (15€), 1 casquette adulte (35€), 1 T-shirt (39€)
  Valeur totale : 123€

L'Organisateur se réserve le droit de vérifier l'âge du ou de la gagnant(e) avant la remise du lot. L'Organisateur et les Partenaires ne sauraient être tenus pour responsables de l'utilisation ou non utilisation, voire du négoce des lots par le ou la gagnant(e).

Les participant(e)s ne recevront aucune rémunération au titre de leur participation. Le gain ne peut donner lieu à aucune sorte de contestation, ni à la remise de sa contre-valeur en argent sous quelque forme que ce soit, ni à son remplacement ou échange.

L'Organisateur demandera à chaque gagnant(e) son adresse postale personnelle (et numéro de téléphone) afin de pouvoir envoyer le gain par voie postale.

Article 6 – Vérification des gagnant(e)s et élimination de la participation

Les participant(e)s autorisent la vérification de leur identité. Le non-respect du présent règlement ainsi que toute fraude ou tentative de tricherie, quelles que soient les modalités, entraînera l'élimination pure et simple de son auteur.

Article 7 – Remboursement des frais de participation

La participation au jeu étant gratuite et sans obligation d'achat de biens ou de services, le remboursement des frais engagés ne pourra être obtenu.

La participation au jeu au moyen d'une connexion internet fixe ou mobile s'effectuant sur une base gratuite ou forfaitaire (câble, adsl, fibre optique, forfait mobile internet, …) ne donnera lieu à aucun remboursement dans la mesure ou le fait pour le participant de se connecter pour participer au jeu ne lui occasionne aucun frais supplémentaire.

Article 8 – Responsabilité

La responsabilité de l'Organisateur ne pourra être engagée si l'exécution du présent règlement est retardée ou empêchée en cas de force majeure ou de cas fortuit.

Article 9 – Données personnelles

Dans le respect des dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données n°2016-679 du 27 avril 2016, et notamment par le tiers en charge du tirage au sort, les données à caractère personnel recueillies dans le cadre de la participation au jeu sont collectées par l'Organisateur et font l'objet d'un traitement, sous leur responsabilité, destiné exclusivement à gérer les participations au jeu, désigner les gagnants et remettre les dotations.

Elles ne seront pas conservées au-delà de l'exécution de ces trois obligations.

Toute personne participant au jeu peut exercer son droit d'accès, son droit de rectification et d'effacement, son droit de limitation du traitement, son droit à la portabilité des données ainsi que son droit d'opposition en s'adressant à l'adresse du siège social de l'Organisateur.

Toutefois, les participants sont informés que leur participation ne sera pas validée s'ils s'opposent à la collecte de ces données.

Il est précisé que ces informations ne font l'objet d'aucune communication ou cession à un tiers.

10 - Inscription aux newsletters

Dans le cadre de leur participation au jeu, les participants ont la possibilité de consentir expressément à recevoir des communications commerciales de la part de l'Organisateur et/ou des Partenaires, en cochant la case prévue à cet effet sur le formulaire de participation.

Lorsque ce consentement est donné, les données personnelles des participants (notamment nom, prénom et adresse email) pourront être transmises aux Partenaires listés dans le formulaire d'inscription, afin de leur permettre de les intégrer à leur base de données clients/prospects et de leur adresser des communications commerciales et marketing.

Chaque Partenaire agit en qualité de responsable de traitement indépendant pour les traitements qu'il met en œuvre à cette fin.

Les participants peuvent retirer leur consentement à tout moment, directement auprès de chacun des Partenaires concernés, notamment via le lien de désinscription présent dans les communications reçues ou selon les modalités prévues dans leur politique de confidentialité respective.

Article 11 – Demande de consultation et modification du règlement

Le règlement peut être consulté gratuitement en ligne et pendant toute la durée du jeu. Il pourra être adressé à titre gratuit à toute personne qui en fera la demande. L'Organisateur se réserve la possibilité de modifier le présent règlement à tout moment sous la forme d'un avenant, publié par annonce en ligne.

Article 12 – Droit applicable

Le jeu est soumis à la réglementation de la loi française applicable aux jeux et aux concours.